

Extrait de la déclaration FSU :

« **Réforme territoriale**

Lors du groupe de travail sur la réforme territoriale, vous n'avez pas, Madame le Recteur, réussi à convaincre la FSU sur les bénéfices de cette réforme pour l'Education Nationale, pour l'académie de Clermont et pour ses personnels.

En effet, malgré la volonté affichée par les trois recteurs de maintenir trois académies, il n'existe aucune garantie qu'il en soit ainsi. Cette décision dépend du bon vouloir du premier ministre qui inscrit cette réforme dans sa politique d'austérité en imposant aux collectivités territoriales 11 milliards d'euros d'économie. Par ailleurs, le rapport de l'IGAENR sur la réforme préconise le passage de 26 à 20 académies. Comment imaginer que la nouvelle Région AURA puisse conserver 3 académies sur 20 ? Ce rapport, en contradiction avec les propos de Monsieur le Secrétaire Général, pointe aussi les conséquences pour les gestions des personnels et pour cette raison, propose un décalage de deux ans entre la fusion des Régions et la fusion des académies, mais cela reste l'objectif.

Les conséquences de la création de la nouvelle région sont nombreuses sur les compétences partagées :

- La gestion de la carte des formations professionnelles se fera à Lyon, alors même que le schéma stratégique des formations (hors Grand Clermont) n'est pas encore voté au Conseil Régional Auvergne. Nous avons dénoncé en son temps, l'évolution de la carte des formations en deux temps au profit de l'agglomération clermontoise. Dans ce cadre, nous nous interrogeons sur l'avenir des formations qui seront retenues par la Région Auvergne.
- L'orientation. La nouvelle Région ne sera-t-elle pas tentée de « récupérer » les CIO à son profit ?
- Le numérique, avec une gestion la encore centralisée qui va inévitablement conduire à des regroupements de service et des suppressions de postes.

Dans toutes les instances (CREFOP, CTA, CDEN, CAEN) et audiences, la FSU et le SNUEP-FSU pointent toutes les interrogations liées à la loi NOTRe et en dénoncent tous ses dangers.

Quant aux personnels de l'Education Nationale, ils vont inévitablement en pâtir. En effet, cette nouvelle structure académique permettra « *une plus grande cohérence dans l'action publique vis-à-vis de la Région et des services de l'Etat* », selon vous Madame le Recteur. Ce qui se traduira concrètement par un alignement des services rectoraux sur la nouvelle structure régionale, avec pour conséquences des déplacements de personnels et là aussi des suppressions de postes. Pour les personnels enseignants, cela aura des conséquences sur « *les modalités de recrutement et d'affectation* » comme l'affirme le rapport de l'IGAEN. Il est pour le moins curieux que ce que porte le ministère de l'Education Nationale soit en contradiction avec ce rapport commandé par le premier ministre, dont on connaît par ailleurs la piètre capacité à dialoguer ! Ce sujet est tellement sensible que le rapport préconise de ne pas toucher **dans un premier temps** aux modalités d'affectation des personnels ! Nous ne développerons pas ici toutes les conséquences négatives pour les personnels et pour les petits collèges ou lycées ruraux, de l'évolution du nombre d'académies dans la future Région. C'est pourquoi la FSU, déjà opposée à la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes s'oppose aussi à la disparition de notre académie. En conséquence, nous soumettons un avis au CTA sur ce sujet. »

La FSU a proposé l'avis suivant, soutenu par FO :

**Avis réforme territoriale : (Avis commun FSU-FO)**

Le CTA se prononce contre la mise en place de la réforme territoriale aboutissant à la création de 13 super régions avec à leur tête des préfets aux pouvoirs étendus. Le CTA se prononce pour le maintien de l'académie de Clermont, de tous ses services administratifs, de tous ses établissements et de tous ses postes. Le CTA réaffirme son attachement à ce que tous les personnels de l'académie ne subissent ni mobilité géographique ni mobilité fonctionnelle.

Pour : FSU, FO, SUD

Abstention : UNSA